

La Préparation Militaire Initiale du Réserviste

1. GÉNÉRALITÉS

La Période Militaire Initiale du Réserviste (PMIR) s'inscrit dans le cadre de la montée en puissance des effectifs de la réserve opérationnelle avec des volontaires issus de la société civile.

La PMIR doit permettre à l'armée de l'air d'atteindre ses objectifs de recrutement en militaires du rang de réserve. Simultanément, elle doit répondre aux attentes des jeunes recrues. A cet effet, au-delà de l'aspect relationnel, le caractère pragmatique de la formation militaire de base est recherché. Un parrainage est institué au sein des unités d'accueil pour faciliter l'insertion des jeunes volontaires.

La PMIR permet aux candidats, au cours de la durée de l'activité :

- d'être sensibilisés à la citoyenneté ainsi qu'aux enjeux et missions de la Défense ;
- d'acquérir les aptitudes militaires de base des militaires du rang de l'armée de l'air ;
- d'obtenir l'attestation de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).

Des contrôles et des tests QCM des connaissances acquises permettent de vérifier et valider les acquis. Ils conditionnent l'obtention d'attestations, de brevets et certificats qui valident chaque étape de la préparation militaire initiale du réserviste.

2. LA PÉRIODE MILITAIRE INITIALE DU RÉSERVISTE (PMIR) REALISEE SUR LE DETACHEMENT AIR 273 DE ROMORANTIN

Les jeunes volontaires âgés de 16 à 30 ans participent aux Périodes Militaires d'Initiation et de Perfectionnement à la Défense Nationale (PMIP-DN) de 12 jours. Ceux qui ont réussi ces premiers tests peuvent poursuivre leur formation en se portant volontaire pour intégrer la Formation Militaire Initiale du Réserviste (FMIR). Il est nécessaire d'avoir 17 ans le premier jour de ce stage et souscrire un contrat d'Engagement à Servir dans la Réserve (ESR) d'une année. Ce nouveau cycle comprend une période complémentaire de formation militaire de 5 jours, prolongée d'une phase d'adaptation en unité de 20 jours.

3. COMPOSITION DE LA PERIODE MILITAIRE INITIALE DU RESERVISTE

La préparation militaire initiale comprend deux stages :

1. La période militaire d'initiation et de perfectionnement (PMIP-DN) qui est composée :
 - de la Période Militaire d'Initiation à la Défense Nationale (PMI-DN). Cette période de 7 jours est ponctuée de batteries de tests. La réussite est sanctionnée par l'obtention d'une attestation de participation à la PMIP-DN et elle conditionne la poursuite de la formation.
 - de la Période Militaire de Perfectionnement à la Défense Nationale (PMP-DN). Cette période de 5 jours se conclue par des batteries de tests. La réussite est sanctionnée par l'obtention du brevet de participation à la PMIP-DN et elle permet d'intégrer la Formation Militaire Initiale du Réserviste (FMIR).

Ces deux périodes se déroulent, consécutivement, pendant les deux semaines de vacances scolaires de février en régime d'internat et elles sont non rémunérées.

2. La formation initiale du réserviste (FMIR) :
 - Pour réaliser ce stage, **il est nécessaire d'avoir 17 ans** le premier jour de stage et la signature d'un contrat d'Engagement à Servir dans la Réserve (ESR) d'un an est obligatoire. Ce stage est soldé (rémunéré) ;
 - Cette période complémentaire comprend :
 - Une formation militaire de 5 jours qui a pour but d'apprendre et de responsabiliser les stagiaires au maniement des armes de guerre et au tir afin d'obtenir le certificat d'aptitude au tir. Cette période se déroule pendant la première semaine de vacances scolaires d'avril en régime d'internat. Cette formation permet d'obtenir l'Attestation de Formation Initiale du Réserviste (AFMIR) ;
 - une phase d'adaptation de 20 jours continus au sein d'une unité du détachement air ou pour les spécialités protection défense, un module de formation spécifique avec une mise en situation. Cette période se déroule pendant les mois de vacances scolaires d'été.

A la fin de cette période de formation, la présentation au drapeau, cérémonie militaire solennelle, marque la fin de cette période d'intégration. Elle se déroule en présence des familles. Elle confirme l'attachement de nos nouveaux réservistes à la Nation.

Le Certificat à l'Emploi de Réserviste (CAER) est délivré après la réussite de l'année de formation.

Après cette année de formation, le réserviste pourra signer un nouveau contrat d'engagement à servir dans la réserve pour une période de 1 an à 5 ans et effectuer des périodes au sein de l'unité qu'il aura choisie en fonction des différents critères qui lui auront été présentés.

3.1. Contenu des formations (Stages PMIP-DN et FMIR)

Les formations sont réalisées au sein du Centre d'Instruction et d'Information des Réserves de l'armée de l'air (CIIRAA) du détachement air.

3.1.1 Pour la PMIP-DN

Objectif principal : Sensibiliser les jeunes stagiaires aux missions dévolues à l'Armée de l'Air ainsi qu'aux notions essentielles du savoir-être de l'aviateur.

Capacités apportées :

1. Se positionner au sein de la défense nationale,
2. Participer à des activités militaires et sportives,
3. Créer un lien d'adhésion entre les stagiaires,
4. Développer le lien armées-nation.

Thèmes enseignés :

- **UV-1.1 S'INTÉGRER**

Découvrir et mettre en oeuvre les concepts de la discipline générale militaire et de l'ordre serré.

Connaître et appliquer les principes de sécurité dans le domaine de l'incendie.

Aborder les règles de sécurité, de protection défense, et d'usage des réseaux sociaux.

- **UV-1.2 SE SITUER**

Se situer dans l'organisation du ministère des armées, de l'armée de l'air, et d'une base aérienne ou détachement air.

Découvrir les métiers de l'armée de l'air, ainsi que les missions et le parcours du réserviste opérationnel.

- **UV-1.3 SE PRÉMUNIR / SE PRÉSERVER**

Informier sur les risques et dangers de la vie courante.

- **UV-1.4 TIRER**

Aborder les notions théoriques du fonctionnement d'une arme.

- **UV-1.5 SE PROTÉGER**

Découvrir les actes réflexes du combattant et leurs mises en oeuvre sur le terrain.

- **UV-1.6 PATROUILLER**

Employer les outils de topographie.

- **UV-1.7 COMMUNIQUER L'INFORMATION**

Découvrir les règles et procédures des transmissions.

S'initier à l'établissement d'une liaison radioélectrique.

- **UV-1.8 MAINTENIR SA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE**

Mobiliser au mieux ses ressources physiques, déterminer sa vitesse moyenne aérobie, et développer l'adhésion.

- **UV-1.9 VALORISER LA CULTURE DE L'AVIATEUR**

Rassembler les stagiaires autour des valeurs citoyennes et militaires.

3.1.2 Pour la FMIR :

Objectif principal : faire acquérir au jeune réserviste le savoir faire élémentaire du militaire en vue d'une première affectation en unité au sein d'une formation administrative.

Capacités apportées :

1. se positionner au sein d'une formation administrative ;
2. évoluer dans un groupe en respectant les règles d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (HSCT) et de discipline générale ;
3. utiliser les outils indispensables au combattant ;
4. acquérir les actes réflexes et les actes élémentaires du combattant.

Thèmes enseignés :

- **UV-1.1 CONNAISSANCE DU MILIEU**

Permettre au stagiaire d'intégrer l'armée de l'air en connaissant les bases d'hygiène, des règles militaires, de l'organisation et de la sécurité.

- **UV-1.2 INSTRUCTION MILITAIRE DE BASE**

Permettre au stagiaire d'évoluer réglementairement dans le milieu militaire en maîtrisant les notions élémentaires dans les domaines du règlement de discipline générale, de la correspondance militaire et de l'ordre serré.

- **UV-1.3 FORMATION DU COMBATTANT**

Apprendre au stagiaire les éléments réglementaires en matière de protection défense. Lui faire acquérir les gestes nécessaires à sa survie dans le cadre de la défense de son outil de travail. L'amener à prendre en compte la réglementation dans toutes les missions qu'il aura à remplir.

- **UV-1.4 NOMADISATION ET SYNTHESE**

Permettre au stagiaire de mettre en oeuvre les connaissances acquises durant le stage et au formateur de contrôler les connaissances.

- **UV-1.5 ACTIVITES MILITAIRES ET SPORTIVES**

Apprécier la condition physique du stagiaire.

La PMIR EN RESUME

PMIP-DN

- Période Militaire Initiale → 7 jours
- Période Militaire de Perfectionnement → 5 jours
- ✓ 2 stages consécutifs soit 12 jours pendant les vacances scolaires de février
- ✓ Réussite aux tests en fin de PMI et PMP
- ✓ Régime internat
- ✓ Non rémunérés
- ✓ Avoir 17 ans le premier jour du stage FMIR



FMIR

- Formation Militaire Initiale du Réserviste → 5 jours
- ✓ Stages de 5 jours pendant la première semaine des vacances scolaires de printemps
- ✓ Réussite aux tests
- ✓ Régime internat
- ✓ Premier contrat de réserviste → Rémunération
- ✓ Avoir 17 ans le premier jour du stage



Stage en unité

- En juillet et/ou août (vacances scolaires d'été)
- En fonction de spécialités octroyées :
- ✓ Pro-Def : 5 jours de formation et 2x8 jours en application sur le terrain
- Ou
- ✓ Unité : 20 jours en immersion dans la future unité d'affectation

